

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Fiche de données de sécurité

M0133

Version: 2.0

Date d'émission: 21/03/2012

12 Date de révision: 12/12/2017

Remplace la fiche 27/03/2012

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : Mitomycin C 2mg

 N° CE
 : 200-008-6

 n° CAS
 : 50-07-7

 Code du produit
 : M0133

Formule brute : C15H18N4O5

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Duchefa Biochemie B.V.
A. Hofmanweg 71
2031 BH Haarlem - The Netherlands
T +31(0)23-5319093 - F +31(0)23-5318027
info@duchefa.nl

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Supplier contact information:

+31(0)23-5319093 (M-F 09:00-17:00) +31(0)6-30109355 (outside office hours)

Organisme/Société	Adresse	Commentaire
World Health Organization world	http://apps.who.int/poisoncentres/	Consulter site Web pour un centre
directory of poison centres		antipoison local.

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Cancérogénicité, Catégorie 2 H351 Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 H302

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :





GHS08

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence (CLP) : P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions

de sécurité.

P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un

médecin.

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sodium chlorure	(n° CAS) 7647-14-5 (N° CE) 231-598-3	<= 96	Non classé
Mitomycin C	(n° CAS) 50-07-7 (N° CE) 200-008-6	<= 4	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Carc. 1B, H350i STOT RE 2, H373

Texte complet des phrases H: voir section 16

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la : L

beau

: Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Affecte le système nerveux. Peut affecter la formation des globules. Chute

de tension. Atteinte des reins et du foie.

Symptômes/effets après ingestion : L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

12/12/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: M0133 2/10

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique, CO2, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire.

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange 5.2.

Produits de décomposition dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. COx. NOx.

en cas d'incendie

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent

l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y

compris une protection respiratoire.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé Mesures générales

d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

: Porter un vêtement de protection approprié. Equipement de protection

: Eviter toute formation de poussière. Mesures antipoussières

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver +15 - +25 °C. Conditions de stockage

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé à un usage professionel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

12/12/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: M0133 3/10 Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des mains:

Туре	Material	Permeation	Epaisseur (mm)	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,11	EN 374

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps:

Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc imperméable

## Protection des voies respiratoires:

Filtre P3 (EN 143)

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Apparence : Poudre.
Masse moléculaire : 334,3 g/mol
Couleur : Pourpre. Bleu(e).

Odeur : Aucune donnée disponible
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate : Aucune donnée disponible

de butyle=1)

Point de fusion : > 360 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Solubilité : Modérément soluble dans l'eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

12/12/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: M0133 4/10

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.4. Conditions à éviter

Lumière (du jour).

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts et oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

ATE CLP (voie orale) 500 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation : Non classé

oculaire
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules : Non classé germinales

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains : Non classé organes cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains : Non classé organes cibles (exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Autres informations : Voir liste actuelle RTECS pour une information complète: CN0700000.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12/12/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: M0133 5/10

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires

: Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IATA / IMDG

ADR	IMDG	IATA		
14.1. Numéro ONU				
2811	2811	2811		
14.2. Désignation officielle de tran	sport de l'ONU			
SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.	SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.	Toxic solid, organic, n.o.s.		
Description document de transport				
UN 2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., 6.1, II, (D/E)	UN 2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., 6.1, II	UN 2811 Toxic solid, organic, n.o.s., 6.1, II		
14.3. Classe(s) de danger pour le t	ransport			
6.1	6.1	6.1		
6		6		
14.4. Groupe d'emballage	14.4. Groupe d'emballage			
II	l II	II		
14.5. Dangers pour l'environneme	nt			
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non		
Pas	d'informations supplémentaires disponi	bles		

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### . Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : T2

12/12/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: M0133 6/10

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

: 274, 614 Dispositions spéciales (ADR) Quantités limitées (ADR) : 500g Quantités exceptées (ADR) : E4

Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08

Dispositions spéciales d'emballage : B4

(ADR)

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (ADR)

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac

(ADR)

Code-citerne (ADR) : SGAH, L4BH Dispositions spéciales pour citernes : TU15, TE19

(ADR)

Véhicule pour le transport en citerne : AT Catégorie de transport (ADR) : 2 Dispositions spéciales de transport -: V11

Colis (ADR)

Dispositions spéciales de transport -

Chargement, déchargement et

manutention (ADR)

Dispositions spéciales de transport -

Exploitation (ADR)

Danger n° (code Kemler) : 60

Panneaux oranges

**60** 2811

: CV13. CV28

: S9, S19

: D/E

: MP10

: TP33

: T3

Code de restriction concernant les

tunnels (ADR)

Code EAC : 2X

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 274 Quantités limitées (IMDG) : 500 g Quantités exceptées (IMDG) : E4 Instructions d'emballage (IMDG) : P002 Instructions d'emballages GRV : IBC08

(IMDG)

Dispositions spéciales GRV (IMDG) : B2, B4 Instructions pour citernes (IMDG) : T3 Dispositions spéciales pour citernes : TP33

(IMDG)

N° FS (Feu) : F-A : S-A N° FS (Déversement) Catégorie de chargement (IMDG) : B

Propriétés et observations (IMDG) : Toxic if swallowed, by skin contact or by inhalation.

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers : E4

et cargo (IATA)

12/12/2017 Duchefa Biochemie B.V. FDS Réf.: M0133 FR (français) 7/10

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Quantités limitées avion passagers et : Y644

cargo (IATA)

Quantité nette max. pour quantité

limitée avion passagers et cargo

(IATA)

: 1kg

Instructions d'emballage avion : 669

passagers et cargo (IATA)

Quantité nette max. pour avion

passagers et cargo (IATA)

: 25kg

Instructions d'emballage avion cargo

seulement (IATA)

: 676

Quantité max. nette avion cargo

seulement (IATA)

: 100kg

Dispositions spéciales (IATA)

: A3, A5

Code ERG (IATA) : 6L

## Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

### 15.1.2. Directives nationales

#### **Allemagne**

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour

l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BlmSchV

: Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les

émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende

: Mitomycin C est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen -

Borstvoeding

: Aucun des composants n'est listé

: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Vruchtbaarheid

: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen -

Ontwikkeling

: Aucun des composants n'est listé

#### **Danemark**

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Recommandations règlementation danoise

: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas

entrer en contact direct avec celui-ci

The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work with carcinogens must be followed during use and disposal

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Indications de changement:

1.4	Numéro d'urgence	Modifié	
2	Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]	Enlevé	Obsolète
8.2	Protection des mains	Modifié	Matériau spécifié, épaisseur, et cetera de gants

### Abréviations et acronymes:

ATE	Estimation de la toxicité aiguë
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
FDS	Fiche de données de sécurité

Sources des données

: ECHA (Agence européenne des produits chimiques). Fournisseur. RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

### Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Carc. 1B	Cancerogénité (inhalation) Catégorie 1B
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

12/12/2017 Duchefa Biochemie B.V. FR (français) FDS Réf.: M0133 9/10

## M0133

# Mitomycin C 2mg

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
------	--

SDS Biochemicals version 2017

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

 12/12/2017 Duchefa Biochemie B.V.
 FR (français)
 FDS Réf.: M0133
 10/10